

CONSEIL COMMUNAL DU 17 NOVEMBRE 2014

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. CONSEIL COMMUNAL - Démission d'une Conseillère communale - Acceptation.

Le Conseil communal accepte la démission de Valentine Bourgeois de sa fonction de Conseillère communale.

2. CONSEIL COMMUNAL - Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation de Jean-Louis Dumoulin en qualité de Conseiller communal suite à la démission de Valentine Bourgeois.

Le Conseil communal procède à la vérification des pouvoirs de Monsieur Jean-Louis Dumoulin. Celui-ci prête serment et est installé en qualité de Conseiller communal en remplacement de Madame Valentine Bourgeois démissionnaire.

3. CONSEIL COMMUNAL - Tableau de préséance - Modification.

Le Conseil communal modifie le tableau de préséance suite à la démission de Madame Valentine Bourgeois et à son remplacement par Monsieur Jean-Louis Dumoulin.

4. ASBL Agence Locale pour l'Emploi de Theux - Désignation d'un associé représentant la Commune au sein de l'Assemblée générale, en remplacement de Valentine Bourgeois démissionnaire.

Le Conseil communal désigne un nouvel associé pour représenter la Commune au sein de l'Assemblée générale de l'ASBL Agence Locale pour l'Emploi de Theux, en remplacement de Madame Valentine Bourgeois démissionnaire.

5. Commission Paritaire Locale - Désignation d'un membre en remplacement de Valentine Bourgeois démissionnaire.

Le Conseil communal désigne un membre de la Commission Paritaire Locale en remplacement de Madame Valentine Bourgeois démissionnaire.

6. Commission communale 3. Finances – Personnel - Classes moyennes - Affaires économiques - Tourisme - Désignation d'un Président en remplacement de Valentine Bourgeois démissionnaire.

Le Conseil communal désigne un Président de la Commission communale 3 en remplacement de Madame Valentine Bourgeois démissionnaire.

7. Commission communale 4. Jeunesse – Sport - Culture - Désignation d'un membre en remplacement de Valentine Bourgeois démissionnaire.

Le Conseil communal désigne un membre de la Commission communale 4 en remplacement de Madame Valentine Bourgeois démissionnaire.

8. Commission communale 5. Enseignement – Famille – Affaires sociales – Aînés – Information – Informatique - Affaires internes au Conseil - Désignation d'un membre en remplacement de Valentine Bourgeois démissionnaire.

Le Conseil communal désigne un membre de la Commission communale 5 en remplacement de Madame Valentine Bourgeois démissionnaire.

9. Intercommunale NEOMANSIO - Désignation d'un délégué habilité à représenter la Commune aux Assemblées générales, en remplacement de Valentine Bourgeois démissionnaire.

Le Conseil communal désigne un délégué habilité à représenter la Commune aux Assemblées générales de l'intercommunale NEOMANSIO, en remplacement de Madame Valentine Bourgeois démissionnaire.

10. Intercommunale ORES ASSETS - Désignation d'un Commissaire au Collège des Commissaires en remplacement de Valentine Bourgeois démissionnaire.

Le Conseil communal désigne un Commissaire au Collège des Commissaires de l'intercommunale ORES ASSETS en remplacement de Valentine Bourgeois démissionnaire.

11. Régie communale autonome - Désignation d'un commissaire réviseur.

Le Conseil désigne un réviseur pour la vérification des comptes 2014-2015-2016 de la Régie Theutoise.

12. Intercommunale AQUALIS - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2014 de l'intercommunale AQUALIS.

13. Intercommunale IMIO - Approbation du contenu des ordres du jour des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 19 novembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu des ordres du jour des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 19 novembre 2014 de l'Intercommunale IMIO.

14. Intercommunale INTRADEL - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2014 de l'Intercommunale INTRADEL.

15. Aménagement et égouttage du village de Winamplanche - Commune de Theux et Ville de Spa - Convention de cession de marché – Approbation.

Le Conseil communal approuve la cession partielle du marché au profit de la Ville de Spa en ce qui concerne la réfection complémentaire de sa voirie.

16. Distribution d'eau - Renforcement du réseau de distribution d'eau - Drève de Maison Bois - Résidence d'Heusy (CHC) - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal engage un crédit destiné à renforcer le réseau de distribution d'eau en vue d'alimenter l'extension de la Résidence d'Heusy (CHC).

17. Règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Création de plusieurs nouveaux emplacements de stationnement pour les personnes à mobilité réduite et régularisation de plusieurs autres déjà existants à Theux sur les voiries communales - Complément – Approbation.

Le Conseil communal complète l'article 2 de la délibération du 1er septembre en y ajoutant l'implantation d'un emplacement PMR à Marché.

18. Règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Changement de priorité de droite Rue de la Résistance au niveau du passage à niveau – Approbation.

Le Conseil communal adopte un règlement complémentaire pour modifier la priorité de droite rue de la Résistance au niveau du passage à niveau.

19. Remplacement d'un réseau de caméras de surveillance pour le site des ateliers communaux - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal fixe un crédit budgétaire pour le remplacement d'un réseau de caméras de surveillance pour le site des ateliers communaux.

20. Amélioration des diverses voiries communales - Modification de marché - Les Villers et Pouillou Fourneau - Approbation.

Le Conseil communal approuve la modification du marché relatif au droit de tirage - réfection des diverses voiries communales destinée à réfectionner Les Villers et Pouillou Fourneau.

21. Gestion des déchets ménagers - Coût-vérité budget 2015 – Approbation.

Le Conseil communal approuve le coût-vérité budget 2015 établi à 103 %.

22. Emprunts groupés pour le financement des dépenses extraordinaires 2015 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges relatif aux emprunts groupés pour le financement des dépenses extraordinaires 2015.

23. Amélioration des diverses voiries communales - Modification de marché - Jevoumont - Approbation.

Le Conseil communal approuve la modification du marché relatif au droit de tirage - réfection des diverses voiries communales destinée à étendre les limites du chantier de Jevoumont.

24. Renouvellement et amélioration de la télégestion pour le réseau du Ménobu - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges destiné à au renouvellement et à l'amélioration de la télégestion pour le réseau du Ménobu.

25. Convention de commodat d'une partie de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section D n°1869h3 en lieu-dit "Thier de Mont" - Approbation.

Suite au renon conditionnel d'un agriculteur au bail à ferme qu'il détient sur diverses parcelles, un procès-verbal de conciliation a été dressé par M. le Juge de Paix; il mentionne les conditions d'accord dont l'octroi d'un commodat sur une surface de 12 ares. Le Conseil communal fixe les conditions d'octroi de ce commodat.

26. Octroi d'un bail emphytéotique à la sclr ORES Assets sur le fonds du terrain cadastré Theux, 1ière division, section A n° 408/02 - Décision, fixation des conditions – Approbation.

Il est apparu que l'occupation du terrain nécessaire à l'exploitation de cette ancienne cabine de distribution n'est pas réglée par une convention de bail.

Chacune des communes associées à l'intercommunale ORES Assets doit mettre à sa disposition, sur base des statuts, les terrains appropriés nécessaires à l'érection des cabines avec leur équipement.

Le Conseil communal marque son accord pour régulariser la situation par la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans au montant annuel d'un euro.

27. Octroi d'un bail emphytéotique à la sclr ORES Assets sur le fonds du terrain cadastré Theux, 1ière division, section D n° 855b - Décision, fixation des conditions – Approbation.

Il est apparu que l'occupation du terrain nécessaire à l'exploitation de cette ancienne cabine de distribution n'est pas réglée par une convention de bail.

Chacune des communes associées à l'intercommunale ORES Assets doit mettre à sa disposition, sur base des statuts, les terrains appropriés nécessaires à l'érection des cabines avec leur équipement.

Le Conseil communal marque son accord pour régulariser la situation par la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans au montant annuel d'un euro.

28. Octroi d'un bail emphytéotique à la sclr ORES Assets sur le fonds d'un terrain cadastré Theux, 1ière division, section B n° 541/02 - Décision, fixation des conditions – Approbation.

Il est apparu que l'occupation du terrain nécessaire à l'exploitation de cette ancienne cabine de distribution n'est pas réglée par une convention de bail.

Chacune des communes associées à l'intercommunale ORES Assets doit mettre à sa disposition, sur base des statuts, les terrains appropriés nécessaires à l'érection des cabines avec leur équipement.

Le Conseil communal marque son accord pour régulariser la situation par la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans au montant annuel d'un euro.

29. Octroi d'un bail emphytéotique à la sclr ORES Assets sur le fonds d'un terrain cadastré Theux, 2ième division, section E n° 215/02 - Décision, fixation des conditions – Approbation.

Il est apparu que l'occupation du terrain nécessaire à l'exploitation de cette ancienne cabine de distribution n'est pas réglée par une convention de bail.

Chacune des communes associées à l'intercommunale ORES Assets doit mettre à sa disposition, sur base des statuts, les terrains appropriés nécessaires à l'érection des cabines avec leur équipement.

Le Conseil communal marque son accord pour régulariser la situation par la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans au montant annuel d'un euro.

30. Plate-forme des Soins Palliatifs de l'Est Francophone - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer à la Plate-forme de Soins Palliatifs de l'Est Francophone une subvention pour l'exercice 2014 de 620 €.

31. Territoires de Mémoire - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer aux Territoires de la Mémoire une subvention 300 € par an pendant 5 ans.

32. Comité des parents et enseignants de l'école de La Reid - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer une subvention de 450,00 € pour l'exercice 2014 au Comité des parents et des enseignants de l'école de La Reid.

33. Budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église de Desnié – Avis.

Le Conseil communal décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église de Desnié avec une participation communale de 5601,61 €.

34. Budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église d'Oneux – Avis.

Le Conseil communal décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église d'Oneux avec une participation communale de 6965,68 €.

35. Budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église de Jusleville – Avis.

Le Conseil communal décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église de Jusleville avec une participation communale de 14278,23 €.

36. Rapport annuel du Directeur financier - Prise d'acte.

Le Conseil communal prend connaissance du rapport annuel du Directeur financier.

37. Budget communal de l'exercice 2015 – Approbation.

Le Conseil communal approuve le budget communal pour l'exercice 2015.

38. Finances : fiscalité communale - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylônes et antennes pour l'exercice 2015.

Suite au décret du 11 décembre 2013, concernant le budget de la Région Wallonne, interdisant aux Communes de lever une taxe sur les antennes GSM mais les autorisant à établir une taxe additionnelle, le Collège communal propose l'approbation de 100 ca pour l'exercice 2015.

39. Taxe communale sur la collecte des déchets ménagers et assimilés - Approbation.

Le Conseil communal approuve la délibération taxe pour l'année 2015. Suivant le calcul du coût-vérité déchets, les taux sont inchangés : 42,5 € pour les isolées et 85 € pour les ménages.

40. Taxe sur les secondes résidences - Modification – Approbation.

Suite à la réunion du 24 octobre concernant le budget 2015, le Conseil communal approuve la délibération taxe secondes résidences pour les années 2015 à 2018 au montant de 400 €/an.

41. Convention de mise à disposition de personnel au sein de l'asbl 'Centre culturel de Theux' - Adoption - Prolongation.

Le Conseil communal adopte la convention de mise à disposition de l'asbl " Centre culturel de Theux ", d'un Employé d'Administration D6 à mi-temps, à titre APE, pour une durée déterminée (soit prolongation de la convention du 01/01/2015 au 31/12/2018).

42. Convention de mise à disposition de personnel au sein de l'asbl 'Centre culturel de Theux' - Adoption - Prolongation.

Le Conseil communal adopte la convention de mise à disposition de l'asbl " Centre culturel de Theux ", d'un Employé d'Administration D4 à mi-temps, à titre contractuel, pour une durée déterminée (soit prolongation de la convention du 01/01/2015 au 31/12/2018), dans le cadre du Maribel social et du Fonds sectoriel.

43. Convention de mise à disposition de personnel au sein de l'asbl 'Centre culturel de Theux' - Adoption - Prolongation.

Le Conseil communal adopte la convention ci-annexée de mise à disposition de l'asbl " Centre culturel de Theux ", d'une Employée d'Administration D1 à temps plein (soit mi-temps à titre contractuel et mi-temps à titre APE), pour une durée déterminée (soit prolongation de la convention du 01/01/2015 au 31/12/2018), dans le cadre du Maribel social et du Fonds sectoriel.

44. CONSEIL COMMUNAL - Démission d'un échevin – Acceptation.

Le Conseil communal accepte la démission de Monsieur Michaël Vanloubbeeck de sa fonction d'Echevin.

45. CONSEIL COMMUNAL - Pacte de majorité – Avenant – Adoption.

Le Conseil communal adopte l'avenant au Pacte de majorité désignant Monsieur Jean-Yves Marquet comme Echevin en remplacement de Monsieur Michaël Vanloubbeeck démissionnaire.

46. Régie communale autonome - Démission de Michaël Vanloubbeeck et désignation d'un nouvel administrateur.

Le Conseil communal désigne Monsieur Jean-Yves Marquet comme administrateur de la Régie communale autonome en remplacement de Monsieur Michaël Vanloubbeeck démissionnaire.

47. CPAS - Modifications budgétaire n°2 de l'exercice 2014 – Approbation.

Le Conseil communal approuve les modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2014 du CPAS.

Ordinaire:

Recettes: 4.633.108,40 €

Dépenses: 4.601.732,22 €

Boni de 31.376,18 €

Extraordinaire:

Recettes: 210.620,59 €

Dépenses: 210.620,59 €.

48. Intercommunale ORES ASSETS - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 18 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 18 décembre 2014 de l'intercommunale ORES ASSETS.

49. Intercommunale AIDE - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale stratégique du 18 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale stratégique du 18 décembre 2014 de l'Intercommunale AIDE.

50. Intercommunale NEOMANSIO - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2014 de l'Intercommunale NEOMANSIO.

51. Intercommunale ECETIA COLLECTIVITES SCRL - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2014 de l'Intercommunale ECETIA COLLECTIVITES SCRL.

52. Intercommunale ECETIA INTERCOMMUNALE SCRL - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2014 de l'Intercommunale ECETIA INTERCOMMUNALE SCRL.

53. ASBL FORUM DES FORCES VERVIETOISES - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2014 de l'ASBL FORUM DES FORCES VERVIETOISES.

54. INTERCOMMUNALE SPI - Approbation du contenu des ordres du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 16 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu des ordres du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 16 décembre 2014 de l'intercommunale SPI.

55. Point ajouté à la demande d'un Conseiller communal, Monsieur Matthieu Daele - Maintien de la ligne 44 et des arrêts de Jusleville, Theux et Franchimont.

Le Conseil communal s'oppose à la fermeture de la ligne 44.